

Sécurité : des actions à l'échelle du territoire

Page modifiée le jeudi 11 avril 2024 • Données Ville du Mans

La dernière réunion du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance a confirmé la pertinence des actions engagées.



Les acteurs du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance étaient réunis au Mans, mercredi 10 avril.

C'est un rendez-vous désormais ancré dans l'agenda des différents partenaires. Le **Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance**

(CISPD) de Le Mans Métropole se réunissait pour la troisième année consécutive au forum des Quinconces le 10 avril dernier.

Le CISPD regroupe les services de l'État, chacune des communes-membres et de nombreux acteurs de la prévention, de l'éducation, du logement pour coordonner les actions à l'échelle du territoire.

Deux ans après la mise en place de l'instance, Stéphane Le Foll a salué « le **travail de cohérence et de coopération** entre Police nationale, Gendarmerie nationale, services de justice, élus et acteurs du territoire. Cette cohérence globale à l'échelle du territoire est essentielle pour obtenir des résultats ».

Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe a pour sa part confirmé « une action déterminée vis-à-vis de la **sécurité des habitants** avec des axes prioritaires identifiés contre le **trafic de stupéfiants**, les **violences intrafamiliales**, la **délinquance routière** et les **cambriolages** ».

Pour la procureure de la République, ces coopérations sont indispensables. « Nous avons tous des moyens, des ressources. Plus nous les mutualisons, meilleurs seront nos résultats », insiste Delphine Dewailly.

Un travail sur le long terme qui se traduit par plusieurs mesures concrètes comme la possibilité prochaine, en cas de troubles à l'ordre public, de lecture en temps réel par le centre de supervision urbain de l'ensemble des caméras de vidéoprotection installées sur l'agglomération ou le développement du recours au travail d'intérêt général.